

Règlement de la tombola « World Clean UP Day Val d'Europe 2023 » organisée par Val d'Europe Agglomération

Article 1 - Organisation

Val d'Europe Agglomération organise le 16 septembre 2023 une tombola à l'occasion de l'organisation de sa 3^{ème} édition du World Clean UP Day.

Article 2 – Participants et conditions de participation

La tombola est gratuite et ouverte à toutes personnes physiques majeures, ou mineures avec autorisation du tuteur légal résidant en France Métropolitaine.

Peut participer à la tombola toute personne :

- S'étant inscrit au World Clean Up Day 2023 via le formulaire d'inscription sur la page de l'événement sur le site internet de Val d'Europe Agglomération*
<https://www.valdeuropeagglo.fr/world-clean-up-day-val-deurope-2023/>
- ayant participé aux ramassages des déchets organisés sur l'une des communes du Val d'Europe le 16 septembre ;
- ayant reçu un bon de tombola par les organisateurs aux points de retour des ramassages en commune ;
- ayant déposé ce bon de tombola avant 14h00 dans l'urne dédiée située sur le stand de Val d'Europe Agglomération sur le village du World Clean Up Day qui se tiendra à la Mairie de Saint-Germain-sur-Morin le 16 septembre 2023.

** Les personnes n'ayant pu s'inscrire au préalable à l'événement pourront tout de même participer à la tombola si elles remplissent les autres conditions de participation.*

L'élimination immédiate du participant aura lieu si une tricherie est avérée.

Article 3 – Dotation

La tombola est dotée de 65 lots à gagner :

N° du lot	Objet	Partenaire
1	1 sac de goodies (miel de nos ruches sur le toit, gourdes, cordon d'attache téléphone)	Centre commercial Klepierre
2	1 sac de goodies (miel de nos ruches sur le toit, gourdes, cordon d'attache téléphone)	Centre commercial Klepierre
3	1 sac de goodies (miel de nos ruches sur le toit, gourdes, cordon d'attache téléphone)	Centre commercial Klepierre
4	1 sac de goodies (miel de nos ruches sur le toit, gourdes, cordon d'attache téléphone)	Centre commercial Klepierre

5	1 sac de goodies (miel de nos ruches sur le toit, gourdes, cordon d'attache téléphone)	Centre commercial Klepierre
6	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
7	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
8	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
9	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
10	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
11	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
12	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
13	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
14	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
15	1 adhésion d'un an au Marché de nos Producteurs offrant la possibilité aux adhérents de faire leurs courses en autonomie, tous les jours de 7h00 à 22h00, valeur 10€.	Marché de nos Producteurs
16	2 entrées gratuites à l'aquarium Sea Life Paris Val d'Europe	Sea Life
17	2 entrées gratuites à l'aquarium Sea Life Paris Val d'Europe	Sea Life
18	2 entrées gratuites à l'aquarium Sea Life Paris Val d'Europe	Sea Life
19	2 entrées gratuites à l'aquarium Sea Life Paris Val d'Europe	Sea Life
20	2 entrées gratuites à l'aquarium Sea Life Paris Val d'Europe	Sea Life
21	1 visite guidée du parcours nature au Disney Davy's Crockett ranch pour 5 personnes	Disneyland Paris
22	1 visité guidée du parcours nature au Disney Hôtel Cheyenne pour 5 personnes	Disneyland Paris
23	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
24	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
25	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
26	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
27	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
28	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
29	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
30	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature

31	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
32	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
33	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
34	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
35	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
36	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
37	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
38	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
39	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
40	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
41	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
42	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
43	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
44	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
45	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
46	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
47	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
48	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
49	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
50	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
51	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
52	1 entrée journée à Villages Nature	Villages Nature
53	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
54	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
55	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
56	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
57	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
58	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
59	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
60	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
61	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
62	1 voucher pour un diner au restaurant Notre Table au Radisson Blu Hotel Paris, Marne-la-Vallée, d'une valeur de 100€, hors alcool	Radisson Blu Hotel Paris
63	1 nuit pour 4 personnes à l'Hôtel Explorers, avec petit déjeuner et diner	Fabulous Hotels Group
64	1 nuit pour 4 personnes à l'Hôtel Dream Castle avec petit déjeuner et diner	Fabulous Hotels Group
65	1 nuit pour 4 personnes au Grand Magic Hôtel, avec petit déjeuner et diner	Fabulous Hotels Group

Article 4 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le 16 septembre 2023 à 14h30, devant le stand de Val d'Europe Agglomération sur le Village du World Clean Up Day à la Mairie de Saint Germain sur Morin ; en présence des organisateurs de l'événement et élus du territoire du Val d'Europe pour attester de sa conformité et de son bon déroulé.

La présence au tirage au sort est indispensable pour valider la participation. Toute absence lors du tirage entraînera l'élimination du bulletin.

En cas d'absence, le lot non-attribué sera remis en jeu.

Il ne sera attribué qu'un seul lot par gagnant.

Si le bon de participation est illisible, ou mal complété, celui-ci sera considéré comme nul, et un nouveau tirage sera réalisé pour déterminer le gagnant du lot.

S'il y a l'existence d'une tricherie avérée, le bulletin de la personne concernée sera retiré et considéré comme nul.

Article 5 – Retrait des lots

Val d'Europe Agglomération ou les partenaires de l'événement offrant les lots de tombola, prendront contact avec les gagnants concernés à la suite du tirage au sort et dans le courant du mois de septembre 2023 pour leur adresser les modalités de retrait et de bénéfice de leur lot (sauf dans le cas d'une remise directe du lot par le partenaire, lors du tirage le 16 septembre).

Par la suite, les personnes souhaitant récupérer leur lot, qui ne se seront pas manifesté pour retirer leur lot conformément aux modalités de retrait fixées se verront déchués de leur droit, et perdront la propriété du bien.

Article 6 – Limitation de responsabilité

Val d'Europe Agglomération se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout événement sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Article 7 – Contestation et litige

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.

Toute contestation liée à cette opération, devra se faire par manuscrit, dans un délai de 7 jours suivant la déclaration des gagnants à contact@vdeagglo.fr

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation que ce soit de la part des participants.

Le gagnant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre, ou exiger remboursement de ce dernier.

Article 8 – Dépôt et consultation du règlement

Ce règlement des opérations est consultable sur la page de l'événement sur le site internet de Val d'Europe Agglomération <https://www.valdeuropeagglo.fr/world-clean-up-day-val-deurope-2023/>

Article 9 – Informations personnelles

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente tombola sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Val d'Europe Agglomération pour la mise en œuvre de la présente tombola. La base légale du traitement est le consentement au présent règlement

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Val d'Europe Agglomération et les partenaires de la tombola dans le cadre de la dotation de lots

Les données sont conservées pendant 3 mois maximum à compter du tirage.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@vdeagglo.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL."

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.